Nominations aux comités relevant du CONSEIL DES GOUVERNEURS



Préparé par le Secrétariat général Septembre 2018

COMITÉ EXÉCUTIF

NATURE : Comité permanent du Conseil des gouverneurs. Cf. Article 18 Statuts et règlements.

MANDAT:

1) Les fonctions du Comité exécutif sont les suivantes

- a) exécuter les directives du Conseil des gouverneurs, dont il est le mandataire;
- b) disposer des affaires courantes qui lui échoient entre les réunions du Conseil des gouverneurs;
- c) assumer la responsabilité immédiate de l'administration de l'Université et en surveiller les opérations financières;
- d) animer le travail des comités constitués par le Conseil des gouverneurs;
- e) recommander au Conseil des gouverneurs les promotions et les permanences d'emploi des professeurs, des professeures et des bibliothécaires;
- f) recommander au Conseil des gouverneurs le choix des récipiendaires de la médaille d'honneur de même que du titre d'administrateur ou d'administratrice émérite:
- g) conseiller le recteur ou la rectrice et vice-chancelier et les cadres supérieurs dans l'exercice de leurs fonctions.

NOMBRE: 5 membres.

QUORUM: 3 membres.

DURÉE DU MANDAT : Les membres sont nommés, pour une période de trois ans, conformément à la procédure prévue à l'article 9 de la Loi.

COMPOSITION	QUALITÉ	PÉRIODE D'EXERCICE
Cayouette, Jean Roch	Membre externe¹ du Conseil, élu par le Conseil	2017 04 - 2019 09
Couturier, Jacques Paul	Recteur et vice-chanceller par intérim	D'office
Daigle-LeBlanc, Micheline	Membre externe¹ du Conseil, élue par le Conseil	2017 09 2018 06
Doucet, Edith, présidente	Président du CGV, qui assume d'office la présidence	
	du Comité	D'office
Lanteigne, Gilles	Membre externe1 du Conseil, élu par le Conseil	2016 12 – 2019 09

Qui n'est ni employée ou employé, ni étudiante ou étudiant de l'Université

3

CGV-18092

COMITÉ EXÉCUTIF (suite)

Invités et invitées (voix consultative)

Castonguay, Lynne, secrétaire	Secrétaire générale (ou son délégué, sa déléguée) qui	D'office
	agit comme secrétaire	
Dubé, Madeleine	Vice-rectrice (Campus d'Edmundston)	D'office
Lemieux, François	Représentant étudiant, membre du CGV	2018 05 - 2019 04
Robichaud, Edgar	Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines	D'office
Samson, André	Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	D'office
Selouani, Sid-Ahmed	Vice-recteur (Campus de Shippagan)	D'office

COMITÉ DE PLACEMENT

NATURE : Comité permanent du Conseil des gouverneurs. Cf. Article 24. Statuts et règlements.

MANDAT: Placements autres que ceux des régimes de pension

Les attributions du Comité de placement, en ce qui a trait aux placements autres que ceux des régimes de rente, sont les suivantes :

- a) étudier et proposer au Conseil une politique générale de placement pour les divers fonds;
- b) recommander, s'il le juge opportun, des conseillers ou des conseillères en placement;
- c) proposer, s'il le juge opportun, une ou des corporations pour la garde des valeurs;
- d) recevoir les rapports et approuver la distribution des placements dans le cadre de la politique générale adoptée par le Conseil;
- e) faire rapport au Conseil

Régimes de pension

En ce qui a trait aux régimes de pension, le Comité de placement a les attributions suivantes :

- a) étudie les recommandations faites au Conseil par les comités de retraite;
- b) étudie les rapports touchant les régimes de pension;
- c) fait rapport au Conseil des résultats des consultations et des analyses effectuées par le Comité.

NOMBRE: 7 membres.

QUORUM: 5 membres.

DURÉE DU MANDAT : Le mandat des membres est de trois ans renouvelable. Le mandat du président ou de la présidente est de trois ans renouvelable. Pour les membres du Comité non membres du Conseil des gouverneurs, la durée du mandat est renouvelable selon le maximum d'années qu'un membre peut servir au Conseil des gouverneurs.

COMITÉ DE PLACEMENT (suite)

COMPOSITION	<u>QUALITÉ</u>	PÉRIODE D'EXERCICE
Bourque, Mathieu	Expert non employé par l'Université, élu par le CGV	2017 09 – 2020 09
Couturier, Jacques Paul	Recteur et vice-chancelier	D'office
Doucet, Edith	Présidente du Conseil des gouverneurs	D'office
Doumbia, Kassim	Membre du Conseil des gouverneurs, élu par le CGV	2016 09 - 2019 09
Goguen, Daniel, président ¹	Expert non employé par l'Université, élu par le CGV	2015 10 - 2018 09
Robert, Paulette	Membre du Conseil des gouverneurs, élue par le CGV	2017 04 – 2019 09
Wybouw, Nathalie	Experte non employée par l'Université, élue par le CGV	2015 12 - 2018 09
Invités et invitées (voix consultative)		
Castonguay, Lynne, secrétaire	Secrétaire générale (ou son délégué, sa déléguée) à titre de secrétaire du Comité	D'office
Godbout, Daniel	Directeur, Service des finances	D'office
Robichaud, Edgar	Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines	D'office
Naud, Sébastien		

¹ Le Conseil des gouverneurs nomme la présidente ou le président du Comité

COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

NATURE:

Le Comité conjoint de la planification relève à la fois du Conseil et du Sénat. En conformité avec les intérêts de l'Université et de la société dans son ensemble, le Comité conjoint de la planification a pour objet de préparer et de recommander au Sénat et au Conseil une politique générale de développement de l'Université. Cf. Article 21 Statuts et règlements.

MANDAT:

- 1) Le Comité a pour mandat principal :
 - a) de recommander les priorités à retenir dans un plan de développement à long terme de l'Université en conciliant les besoins exprimés avec les ressources;
 - b) de concevoir et de mettre en œuvre un processus inclusif et intégré de planification académique qui prendra naissance dans les campus et les facultés;
 - c) de recommander les étapes et les échéances de la mise en œuvre de ces priorités.
- 2) En outre, le Comité :
 - a) assure la cohésion et la complémentarité dans l'action des deux instances;
 - b) recommande les priorités à retenir dans le plan triennal qui est soumis au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs pour approbation;
 - c) étudie les propositions du Comité des programmes et fait à leur sujet des recommandations au Sénat et au Conseil;
 - d) étudie toute question relative au développement de l'Université que lui soumettent le Sénat ou le Conseil;
 - e) fait rapport de ses activités au Sénat et au Conseil et dépose auprès d'eux un rapport annuel sur les perspectives de développement de l'Université et la planification académique et tout rapport périodique ou intérimaire qu'il juge opportun.

NOMBRE: 8 membres.

QUORUM: 5 membres.

DURÉE DU MANDAT: 3 ans; étudiant ou étudiante : 1 an.

COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION (suite)

COMPOSITION	<u>QUALITÉ</u>	PÉRIODE D'EXERCICE
Coughlan, Keith, président¹ Couturier, Jacques Paul Lang, Mathieu Morais-Savoie, Camille Doucet, Edith LeBreton, Samuel Rioux-Walker, Josée Thibault, Jean-François	Membre du Conseil des gouverneurs, élu par le CEX Président du Sénat Professeur, membre du Sénat, élu par le Sénat¹ Étudiante, membre du Sénat, élue par le Sénat² Présidente du CGV Membre du Conseil des gouverneurs, élu par le CEX Membre du Conseil des gouverneurs, élue par le CEX Doyen, membre du Sénat, élu par le Sénat¹	2014 09 - 2017 09 D'office 2018 08 - 2021 07 2018 05 - 2019 04 D'office 2017 05 - 2019 09 2016 09 - 2019 09 2016 08 - 2019 08
Invités et invitées (voix consultative) Castonguay, Lynne, secrétaire Robichaud, Edgar Samson, André	Secrétaire générale (ou son délégué, sa déléguée) à titre de secrétaire du Comité Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	D'office D'office D'office

Le Comité choisit son président
 ² Tenir compte d'une représentation équitable du réseau